STATISTICS CANADA INFORMATION IS REPRODUCED WITH THE PERMISSION OF THE MINISTER OF INDUSTRY, AS MINISTER RESPONSIBLE FOR STATISTICS CANADA. INFORMATION ON THE AVAILABILITY OF DATA FROM STATISTICS CANADA CAN BE OBTAINED FROM STATISTICS CANADA'S REGIONAL OFFICES, www.statcan.ca, OR BY CALLING 1-800-263-1136.

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Statistique Canada
Division de l'agriculture

DOCUMENT DE TRAVAIL #40

UTILISATION DE L'ORDINATEUR ET D'INTERNET PAR LES MEMBRES DES MÉNAGES RURAUX

Margaret Thompson-James
Statistique Canada

Avril 1999

N° 21-601-MIF99040 au catalogue

L'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur et non celle de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, Statistique Canada, 1999. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu du présent document, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement.

100-07662/

Utilisation de l'ordinateur et d'Internet par les membres des ménages ruraux

Margaret Thompson-James

Résumé

La proportion des habitants des régions rurales et des petites villes ayant un ordinateur à la maison est passée de 14 %, en 1989, à 22 % en 1994. La plus forte augmentation s'est produite dans le cas des personnes ayant au moins un diplôme d'études secondaires et de celles faisant partie d'un ménage dont le revenu total était supérieur à 40 000 $.

En 1989, 12 % des habitants des régions rurales et des petites villes se servaient d'un ordinateur au travail. En 1994, la proportion était de 17 %. Cependant, 40 % des habitants des régions rurales et des petites villes étaient touchés par l'arrivée d'ordinateurs à leur travail. Les deux tiers ont mentionné avoir, en raison de l'arrivée des ordinateurs, besoin de plus de qualifications pour effectuer leur travail.

En 1997, dans 29 % des ménages ruraux, au moins un des membres avait utilisé la communication par ordinateur au moins une fois (à partir d'un lieu ou d'un autre). Dans 10 % des ménages ruraux, une personne avait, au cours d'un mois type, utilisé la télématique à partir *de la maison*. Le furetage et le courrier électronique étaient les utilisations les plus fréquentes, tandis que les achats à domicile ou les opérations bancaires électroniques étaient bien moins courantes.

Seulement 3 % des ménages ruraux ont signalé avoir utilisé la télématique, au cours d'un mois type, pour les besoins d'un travail indépendant.

Introduction

Les populations rurales se définissent, en partie, par la distance à laquelle elles se trouvent d'un centre métropolitain. L'utilisation d'ordinateurs et, depuis peu, l'accès à Internet, sont proposés comme des moyens pour les résidents des régions rurales de réduire les coûts associés à la distance. Le but du présent document de travail est d'examiner l'utilisation de l'ordinateur par les membres des ménages ruraux et, plus précisément, d'examiner l'utilisation d'Internet par les résidents des régions rurales.

Autrefois, tout prenait du temps, étant donné que tout était fait à la main et que les innovations technologiques ne jouaient pas un très grand rôle. On crée maintenant beaucoup de nouvelles inventions afin de réduire le temps exigé et les frais de main d'œuvre. La technologie du domaine des communications, en particulier, a grandement progressé. Il y a 100 ans, il n'y avait pas de téléphone, puis nous avons eu des lignes partagées (un service que certains habitants du Canada rural utilisent encore), puis des lignes privées et, depuis peu, la possibilité de communiquer par ordinateur à partir de la maison. Il s'agit encore d'une nouveauté pour certains, mais 38,1 % des ménages canadiens signalent avoir au moins essayé d'utiliser la télématique[1].

En raison de la facilité d'accès à cette technologie, notre pays — les villes, les villages et l'espace entre eux — est comprimé et l'espace n'est plus le problème qu'il a déjà été. Les nouvelles technologies de la communication sont un avantage pour les gens qui acceptent de travailler avec elles. Cependant, beaucoup de gens craignent ces technologies et essaient de leur mieux de les éviter à tout prix; c'est à cause de ces gens que combler le fossé entre le monde rural et le monde urbain est si difficile. Les jeunes générations grandissent avec ces innovations et sont submergées par ces progrès si bien que, pour elles, avoir un ordinateur et être branché sur Internet à la maison n'est pas un luxe mais bien une nécessité.

---

[1] Statistique Canada. Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison, 1997.

Dans le présent document de travail seront discutées les tendances urbaines et rurales en matière d'utilisation de l'ordinateur, de formation et d'acceptation entre 1989 et 1994. En outre, l'utilisation de la télématique en 1997 sera examinée.

Définitions

RMR – Région métropolitaine de recensement. Une RMR a un centre urbain de 100 000 habitants ou plus et comprend toutes les municipalités avoisinantes dont au moins 50 % de la population active travaille dans le noyau urbanisé.

AR – Agglomération de recensement. Une AR a un centre urbain de 10 000 à 99 999 habitants et englobe toutes les municipalités avoisinantes dont au moins 50 % de la population active travaille dans le noyau.

RRPV – Régions rurales et petites villes. Les RRPV du Canada englobent la population ne faisant pas partie des RMR et des AR, c'est-à-dire la population qui se trouve à l'extérieur des zones de migration quotidienne des grands centres urbains.

Rural – Dans le Recensement de la population, «rural» renvoie à la population habitant à l'extérieur des centres de 1 000 habitants ou plus. Cependant, dans l'Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison (EUIM), «rural» renvoie, essentiellement, à la composante «rurale» des RRPV du Canada parce que les résidents «ruraux» des RMR et des AR sont, en général, classés dans les RMR et les AR. La correspondance n'est pas parfaite parce que la base de sondage pour l'EUIM est fondée sur la base de sondage de l'Enquête sur la population active et que, pour diverses raisons opérationnelles, les classes d'urbanisation standard ne peuvent pas être reproduites.

Urbain – Dans le Recensement de la population, «urbain» renvoie à la population des centres de 1 000 habitants ou plus. Dans l'EUIM, «urbain» est, essentiellement, la population totale des RMR et des AR, plus la composante «petite ville» des RRPV.

L'ordinateur à la maison

Le nombre de Canadiens et de ménages canadiens ayant un ordinateur à la maison s'accroît. Un nombre grandissant d'écoles exigent que les travaux soient dactylographiés et non manuscrits, on conçoit des programmes informatiques qui servent aux tâches quotidiennes du propriétaire d'une maison (p. ex., des programmes de comptabilité, des manuels pratiques) et ainsi de suite. En 1989, 19,4 % des Canadiens avaient un ordinateur à la maison, contre 33,2 % en 1994 (figure 1). En 1997, la proportion des ménages canadiens ayant un ordinateur à la maison était de 36,4 %[2]. Ces augmentations montrent que les Canadiens acceptent ces technologies.

Figure 1 **Augmentation du nombre de Canadiens ayant un ordinateur à la maison**

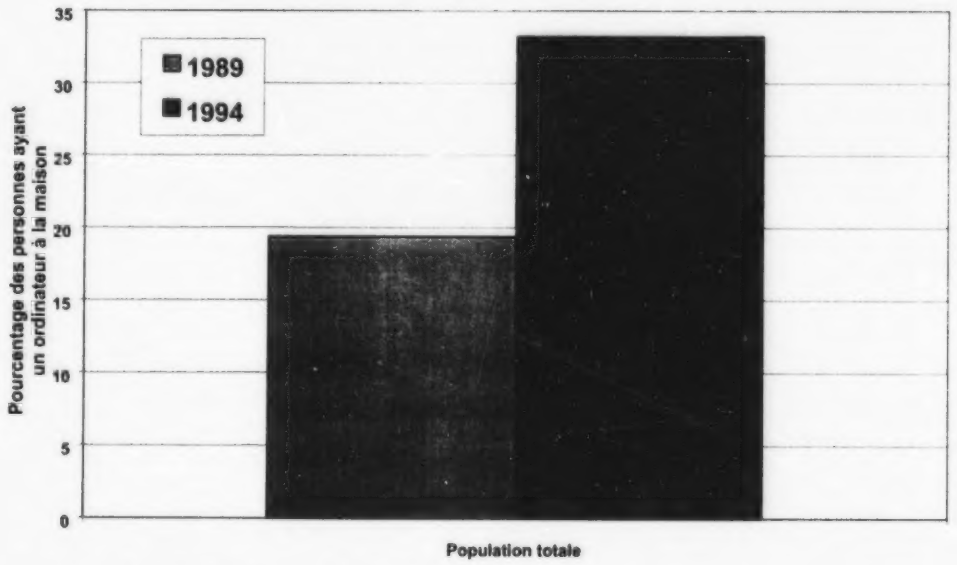

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989, 1994.

[2] Statistique Canada. Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison, 1997.

Avoir un ordinateur à la maison

Lorsque nous examinons la présence d'ordinateurs à la maison selon les régions géographiques, nous ne sommes pas surpris de constater que c'est dans les RMR que le pourcentage d'ordinateurs à la maison est le plus élevé. Il est intéressant de noter que, entre 1989 et 1994, la proportion des personnes ayant un ordinateur à la maison s'est accrue considérablement dans toutes régions (figure 2). Bien que la proportion des personnes ayant un ordinateur à la maison soit plus faible dans les RRPV, elle n'est pas aussi basse que beaucoup pourraient le croire.

Figure 2 **En 1994, accroissement général de la présence d'ordinateurs à la maison**

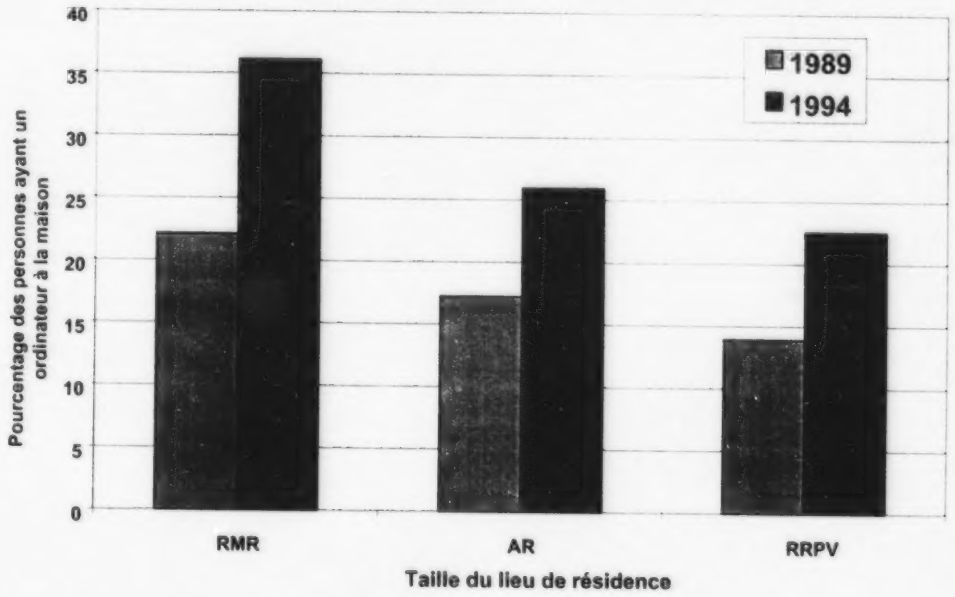

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

En examinant le degré d'instruction des habitants des RRPV, nous pouvons voir qui acquiert un ordinateur (figure 3).

Figure 3 **Accroissement du pourcentage des habitants des RRPV ayant le plus d'instruction qui possèdent un ordinateur**

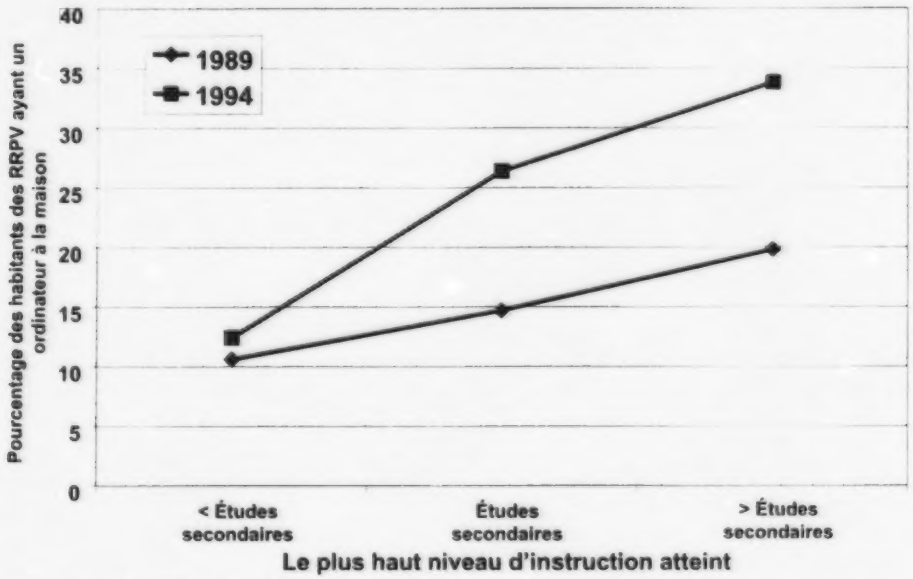

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

Parmi les personnes qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires, il y eu une légère augmentation de la proportion de celles qui ont un ordinateur à la maison. Une forte augmentation, soit 80 %, s'est produite dans le cas des personnes détenant un diplôme d'études secondaires. En outre, pour les personnes ayant une certaine instruction postsecondaire, nous constatons que, de 1989 à 1994, la proportion de celles qui ont un ordinateur à la maison a augmenté de 70 %. Un des facteurs qui amènent les gens à utiliser l'ordinateur, c'est que beaucoup d'écoles exigent que les travaux soient faits à l'ordinateur. Un autre, c'est que les résidents des régions rurales vivent plus loin que les autres des sources de divertissement. Grâce au service Internet, aux jeux informatisés, etc. un ordinateur et sa technologie multimédia peuvent servir de moyen de se divertir.

Une autre configuration importante, c'est celle de la présence de l'ordinateur à la maison selon le revenu total des ménages. Dans les ménages dont le revenu est élevé, la proportion des personnes ayant un ordinateur à la maison est élevée (figure 4). Un accroissement considérable de 14,1 % en cinq ans s'est produit dans le cas des ménages dont le revenu se situait entre 40 000 $ et 59 999 $. La plus forte augmentation, soit 27 %, s'est produite pour les ménages dont le revenu était de 80 000 $ et plus. La proportion des gens ayant un ordinateur à la maison n'a pas augmenté de 1989 à 1994 pour les membres de ménages à faible revenu, mais une augmentation spectaculaire s'est produite dans les ménages dont les revenus sont élevés. Cette conclusion est valable pour tous (figure 4) et pour les membres des ménages des RRPV.

Figure 4

La proportion de personnes ayant un ordinateur à la maison est plus élevée dans les ménages ayant les plus hauts revenus

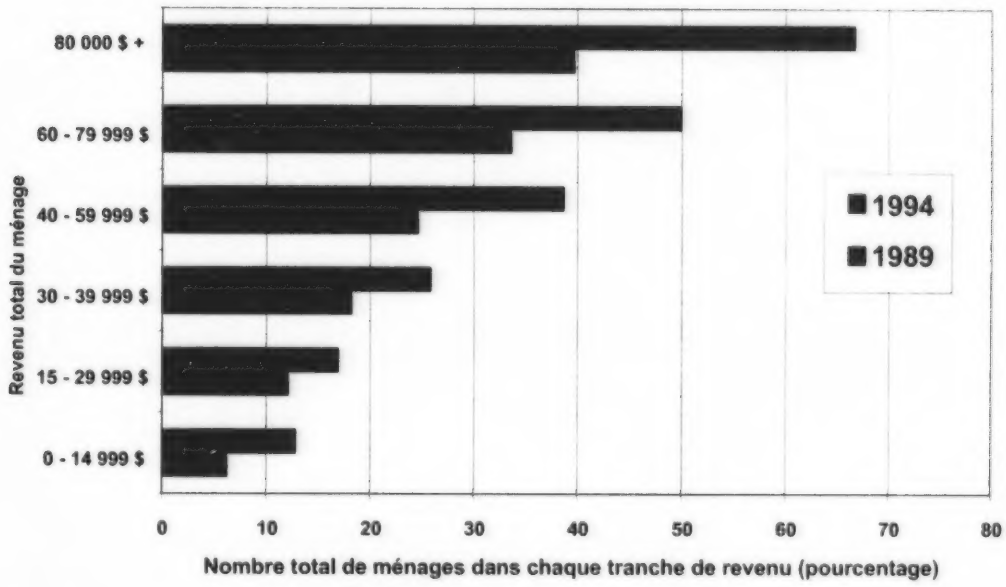

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

Capacité[3] d'utilisation de l'ordinateur

À un autre propos maintenant, examinons quelles tendances nous pouvons déceler concernant les personnes qui disent savoir utiliser l'ordinateur. La configuration est compatible avec les observations ci-dessus relatives à la présence d'un ordinateur à la maison. Il est intéressant de remarquer que, en 1989, dans les RRPV, lorsque la tranche de revenu de 30 000 $ à 39 999 $ est dépassée, la capacité d'utilisation de l'ordinateur diminue (figure 5). Nous pouvons constater que cinq ans plus tard, en 1994, la capacité d'utilisation de l'ordinateur s'accroît constamment une fois que le revenu total du ménage dépasse la tranche des 30 000 $ à 39 999 $. Deux grosses augmentations se sont produites dans les RRPV. La première, de 15,3 %, dans la catégorie de revenu de 60 000 $ à 79 999 $ et la deuxième, de 38,4 %, dans la catégorie des 80 000 $ et plus (figure 5).

Figure 5

Forte augmentation de la capacité d'utilisation d'un ordinateur dans les tranches supérieures de revenus, en 1994 dans les RRPV

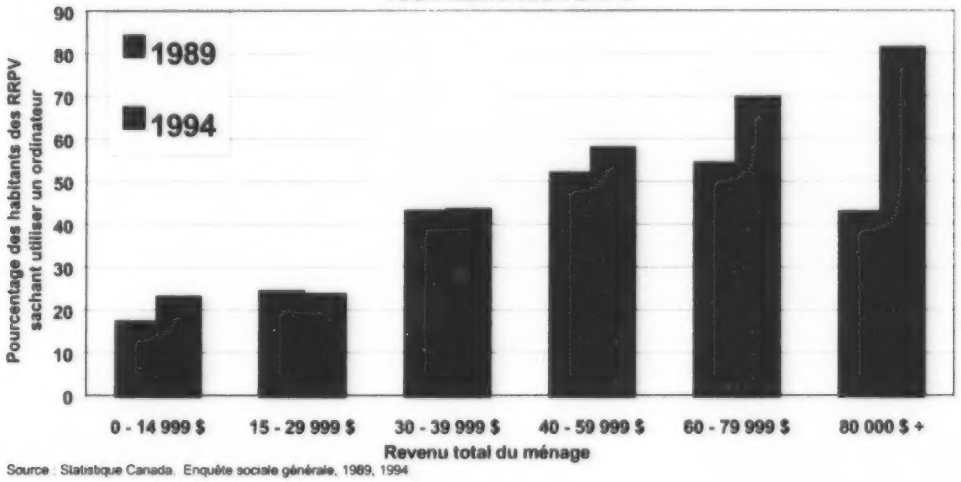

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1989, 1994

[3] La capacité est fondée sur la réponse à la question : «Pouvez-vous faire quelque chose avec un ordinateur (à l'exclusion des jeux vidéo), par exemple du traitement de textes ou la saisie de données?»

En 1989, les habitants des RRPV âgés de 15 à 19 ans savaient mieux utiliser l'ordinateur (30,5 %) que les habitants des AR ayant le même âge (26,2 %) (données non présentées). De 1989 à 1994, il y a eu peu de changement dans le groupe des 15 à 19 ans sachant utiliser un ordinateur, mais une augmentation très significative de la proportion des personnes sachant utiliser un ordinateur dans le groupe des 20 à 24 ans (52,2 %) (figure 6). Il est important de noter ici que, dans les groupes d'âge plus vieux, la proportion semble constamment plus faible et que pourtant il y eu augmentation dans chacun des groupes d'âge pendant cette période de cinq ans. En 1994, la plus forte augmentation s'est produite pour le groupe des 20 à 24 ans, très probablement parce que le groupe des 15 à 19 ans, qui savait le mieux utiliser l'ordinateur cinq ans auparavant, avait vieilli (figure 6).

Figure 6

Accroissement significatif de la capacité d'utilisation d'un ordinateur chez les jeunes (20 à 24 ans) des RRPV, en 1994

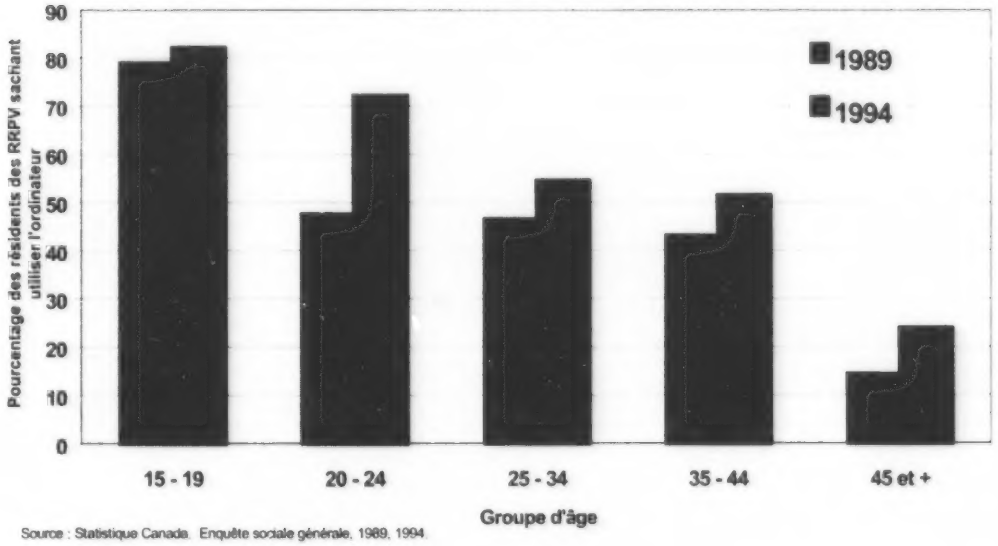

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989, 1994.

Instruction et ordinateurs

Le domaine de l'éducation a connu un grand nombre de changements au fil des années et nous en sommes maintenant à un moment où la technologie prend plus de place dans notre système d'éducation. Les personnes qui passent par le système éducatif doivent suivre des cours d'informatique et beaucoup de membres de la population active suivent des cours pour se maintenir à l'avant-garde des programmes informatiques actuels et à venir. En 1989, 31,5 % de la population canadienne avait suivi un cours d'informatique; cinq ans plus tard (1994), cette proportion était passée à 40,8 % (tableau 1).

Tableau 1 – Personnes ayant suivi un cours d'informatique en pourcentage de tous les habitants de chacun des lieux de résidence

	Total	RMR	AR	RRPV
1989	31,5	36,3	28,4	21,0
1994	40,8	43,1	36,0	31,2

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

Participation à des cours d'informatique

En ce qui a trait aux cours d'informatique, le plus grand changement s'est produit parmi les membres des ménages ayant des revenus élevés. En 1989, dans les RRPV, 35,7 % des membres de ménages dont le revenu total était de 60 000 $ à 79 999 $ avaient suivi un cours d'informatique, contre 53,2 % en 1994. Le taux de participation des membres de ménages dont le revenu était de 80 000 $ ou plus était de 36,3 %; ce taux est passé à 66 % en 1994 (figure 7).

Deux observations importantes peuvent être tirées de la figure 7. La première, c'est que les résidents des RRPV faisant partie de ménages dont le revenu est élevé sont plus susceptibles que les autres d'avoir suivi un cours d'informatique. La deuxième, c'est que ce n'est que dans la tranche de revenu

de 40 000 $ et plus que la participation des habitants des RRPV à des cours d'informatique s'est accrue. Les membres des ménages ayant un revenu élevé avaient de l'avance sur les membres des ménages à faible revenu et cette différence s'est accrue en 1994.

Figure 7

Plus le revenu total du ménage est élevé, plus la proportion des personnes ayant suivi un cours d'informatique est élevée

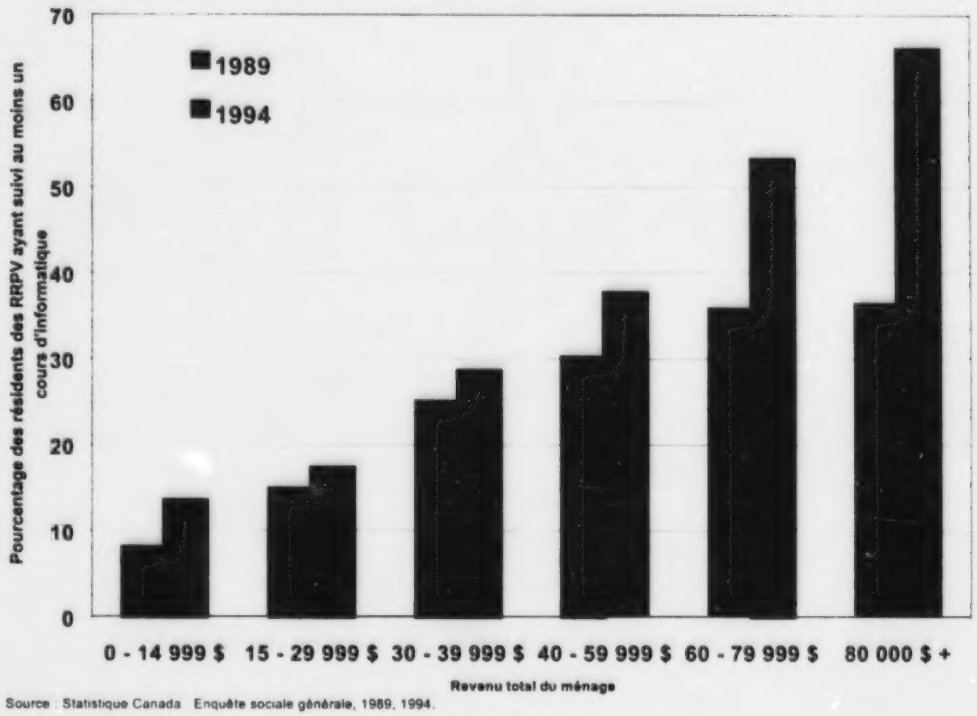

Source : Statistique Canada Enquête sociale générale, 1989, 1994.

Il est possible de tirer certaines conclusions générales en examinant les niveaux d'instruction et le pourcentage de personnes ayant suivi un cours d'informatique. En 1989, plus le niveau d'instruction des résidents des RRPV augmentait, plus la participation à des cours d'informatique s'accroissait. Parmi les habitants des RRPV ne possédant pas de diplôme d'études secondaires en 1989, 10,4 % avaient suivi un cours d'informatique (figure 8). Parmi les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires, 30,7 % avaient suivi au moins un cours; 34,4 % des personnes possédant une certaine instruction postsecondaire

avaient suivi un cours d'informatique. En 1994, 15,1 % des personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires avaient suivi un cours d'informatique (une augmentation de 5 %). Lorsque nous regardons la figure 8, nous constatons avec surprise que les habitants des RRPV qui détenaient un diplôme d'études secondaires n'avaient pas suivi plus de cours d'informatique qu'en 1989, mais que pourtant, pour les personnes ayant une instruction postsecondaire, l'augmentation a été de 17,6 %.

Figure 8

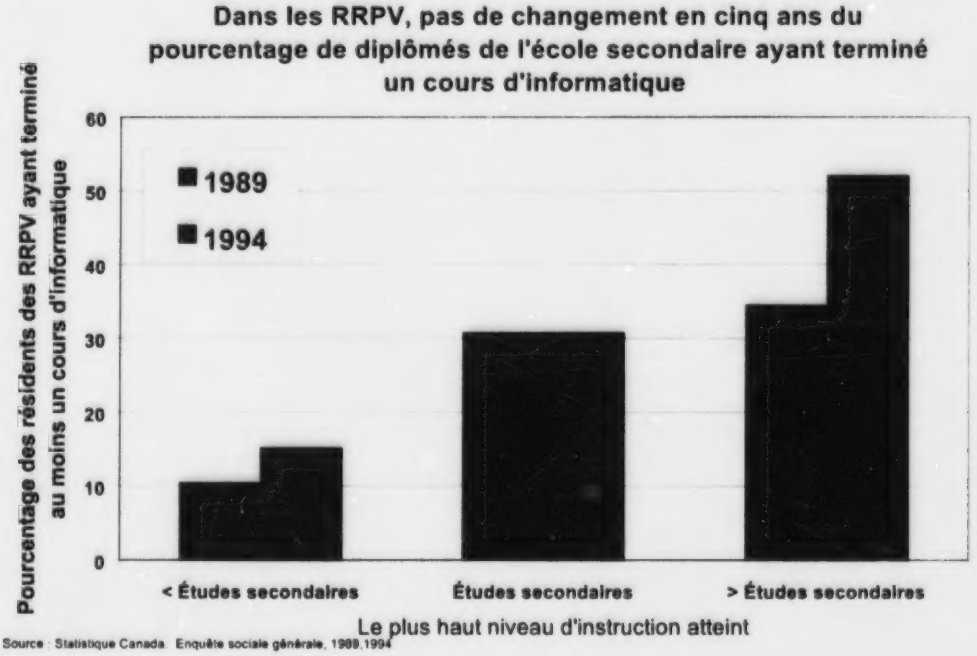

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1989,1994

Les ordinateurs en milieu de travail

Il y a des ordinateurs en milieu de travail depuis de nombreuses années mais, jusqu'à récemment, peu de gens avait un ordinateur à leur bureau. Maintenant il est étrange de voir un bureau qui n'a pas d'ordinateur. En 1989, 21,2 % des Canadiens utilisaient l'ordinateur au travail, contre 28,2 % en 1994[4]. Les ordinateurs font diminuer le temps qu'il faut pour accomplir les tâches et, par conséquent, les frais de main d'œuvre. La figure 9 montre que l'utilisation de l'ordinateur au travail s'accroît, peu importe le lieu de résidence.

Figure 9

Les résidents des RRPV utilisent l'ordinateur au travail à un taux inférieur de moitié à celui des résidents des RMR

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

[4] Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

En moyenne, dans tous les lieux de résidence, l'accroissement de l'utilisation de l'ordinateur au travail a été d'environ 5 % (tableau 2). Ce 5 % représente un accroissement de 43 % de la proportion dans le cas des RRPV, de 21 % dans le cas des RMR et de 33 % pour les AR.

Tableau 2 – Pourcentage des personnes utilisant un ordinateur au travail

	Population totale	RMR	AR	RRPV
1989	21,2	25,6	17,1	11,9
1994	28,2	31,1	22,7	17
Différence absolue	7	5,5	5,6	5,1
Différence en pourcentage [5]	33 %	21 %	33 %	43 %

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

Dans l'ensemble, les RRPV tirent de l'arrière par rapport aux autres régions du Canada, mais l'utilisation de l'ordinateur dans les RRPV croît à un rythme légèrement plus rapide.

L'influence de l'ordinateur sur le niveau de compétence

L'influence de l'ordinateur sur le niveau de compétence des employés préoccupe beaucoup de gens. On s'inquiète de ce que l'ordinateur pourrait faire baisser le niveau de compétence attendu des employés ou, à l'opposé, de ce que les compétences requises pourraient augmenter si bien que les employés ne pourraient plus conserver leur emploi. Peu importe l'angle sous lequel cette question est examinée (c.-à-d. selon le niveau d'instruction, le revenu total du ménage, la situation vis-à-vis de l'activité, etc.), une grande partie des gens ont signalé que l'ordinateur faisait augmenter le niveau de compétence nécessaire

[5] Calculée de la façon suivante : (différence absolue / proportion de 1989)*100.

pour effectuer leur travail. La figure 10 montre qu'il y a eu augmentation du pourcentage des personnes ayant été grandement, ou quelque peu, touchées par l'arrivée des ordinateurs.

Figure 10

En 1994, augmentation de la proportion des personnes touchées par l'ordinateur

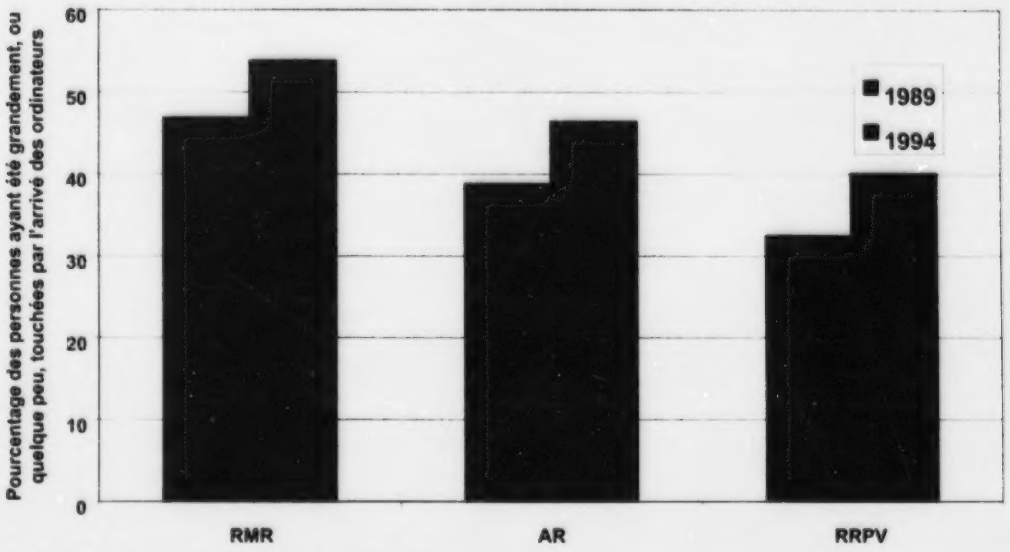

Source : Statistique Canada Enquête sociale générale, 1989, 1994

En 1994, 17 % des habitants des RRPV utilisaient un ordinateur au travail (figure 9). Parmi ces personnes, 40 % étaient grandement, ou quelque peu, touchées par l'arrivée des ordinateurs au travail (figure 10). Les deux tiers environ de celles qui étaient grandement, ou quelque peu, touchées par l'arrivée des ordinateurs ont signalé que l'ordinateur avait fait augmenter le niveau de compétence nécessaire pour effectuer leur travail (figure 11). Il est intéressant de constater que, peu importe la classe d'urbanisation, les deux tiers environ des habitants ont signalé un accroissement, en raison de l'arrivée des ordinateurs, du niveau de compétence nécessaire pour effectuer leur travail.

Figure 11 **Quelque soit la classe d'urbanisation, les deux tiers environ font état d'un accroissement du niveau de compétence requis par leur travail**
(personnes ayant été grandement, ou quelque peu, touchées par l'arrivée d'ordinateurs au travail)

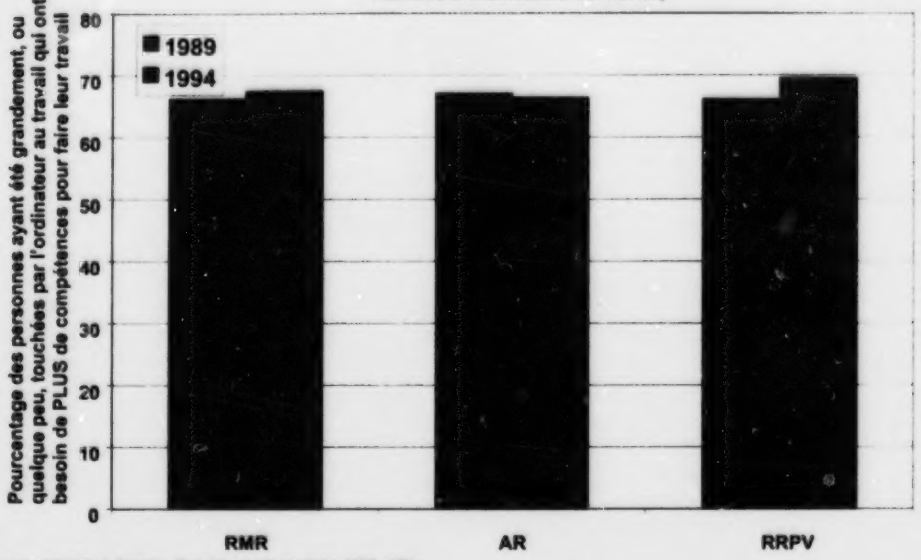

Source : Statistique Canada Enquête sociale générale, 1989, 1994

Il est possible de conclure de ces observations que le mythe voulant que l'ordinateur transforme les gens en robots n'est que cela, un mythe. L'ordinateur a fait entrer les gens dans une ère où il est essentiel de maintenir ses connaissances à niveau. L'ordinateur n'entraîne pas de diminution des compétences requises pour effectuer un travail; pour être bien utilisé, il oblige plutôt l'employé à posséder un nouvel ensemble de connaissances. L'ordinateur touche la plupart des Canadiens d'une manière ou d'une autre, mais les répercussions varieront toujours jusqu'à un certain point d'une personne à une autre.

Il est intéressant de constater que le degré d'accroissement des compétences ne semble pas associé au chômage (figure 12). Nous voyons qu'une proportion similaire de personnes ayant un emploi et de travailleurs au chômage ont fait état d'un accroissement du niveau de compétence. Il ne semble pas que les gens soient au chômage parce que l'arrivée des ordinateurs a fait augmenter le niveau de compétence.

Figure 12

L'accroissement du niveau de compétence entraîné par l'arrivée d'ordinateurs ne semble pas être associé au chômage

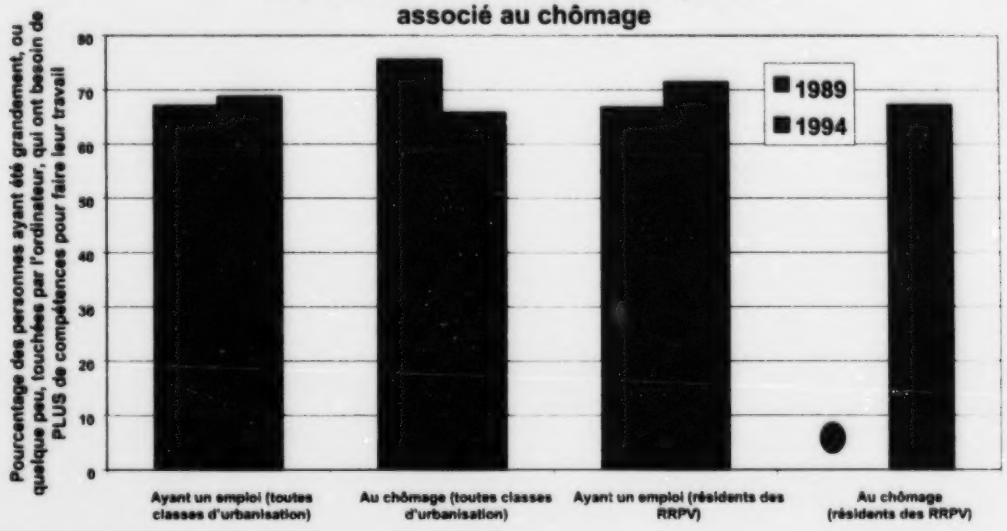

● Données non présentées en raison de la petitesse de l'échantillon

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989, 1994.

Les revenus et l'ordinateur au travail

L'utilisation d'un ordinateur en milieu de travail est plus répandue parmi les personnes dont le revenu est élevé (figure 13). Entre 1989 et 1994, la proportion des personnes qui utilisent un ordinateur au travail a changé, mais seulement dans le cas des membres de ménages à revenu élevé. La figure 13 montre clairement que les membres des ménages à revenu élevé sont plus susceptibles que les autres d'utiliser un ordinateur au travail. Il est surprenant de voir que, de 1989 à 1994, il y a eu peu de changements (dans certains cas, il y a eu diminution) pour les personnes dont le revenu se situe dans les tranches inférieures, mais que, dans le cas des personnes faisant partie de ménages dont le revenu est de plus de 40 000 $, il y a eu augmentation. Plus le revenu du ménage est élevé, plus grande est la possibilité que ses membres utilisent un ordinateur au travail. L'ordinateur semble devenir nécessaire dans la vie de tous les jours, particulièrement pour ceux qui d'ordinaire laissent ce genre de tâches au personnel de soutien.

Figure 13 **En 1994, les Canadiens membres de ménages dont le revenu était de 40 000 $ ou plus étaient plus susceptibles que les autres d'utiliser un ordinateur au travail**

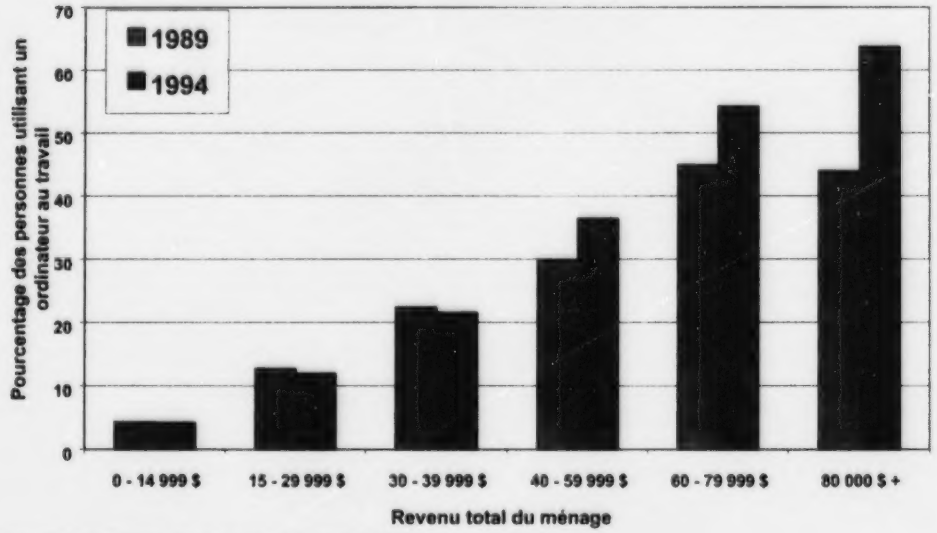

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

Dans les RRPV, la relation entre l'utilisation de l'ordinateur au travail et le revenu du ménage ressemble à ce qui se passe pour l'ensemble du Canada, les hausses et les baisses étant toutefois mieux définies (figure 14).

Figure 14

Plus de résidents des RRPV membres de ménages dont le revenu était de 40 000 $ et + ont utilisé l'ordinateur au travail en 1994 qu'en 1989

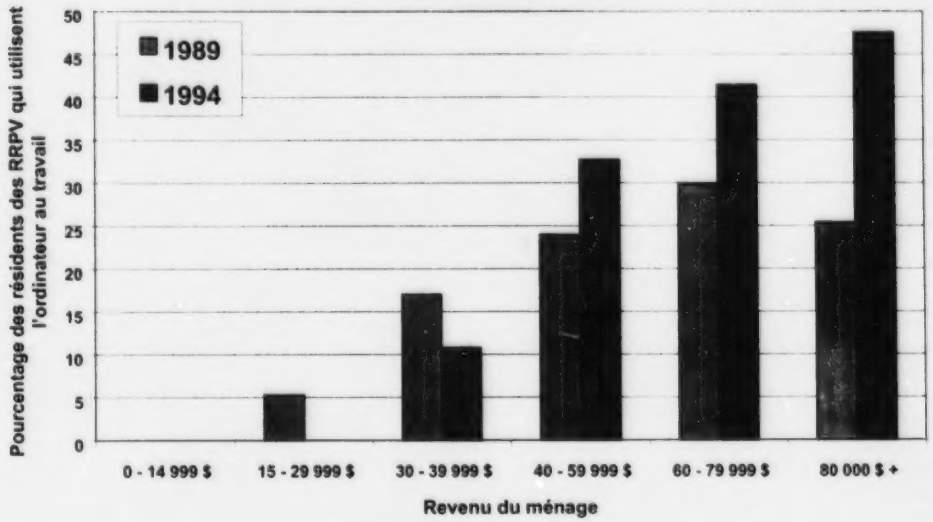

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994

Utilisation de l'ordinateur au travail par groupe d'âge

L'utilisation de l'ordinateur au travail est passée de 21,2 % en 1989 à 28,2 % en 1994 (tableau 3). La plus forte augmentation s'est produite pour le groupe d'âge des 35 à 44 ans (figure 15), pour lequel l'augmentation a été de 9,1 % au cours des cinq ans. Dans le groupe des 45 ans et plus, la proportion des personnes utilisant un ordinateur au travail s'est accrue de 62 % (tableau 3).

Tableau 3 – Pourcentage des personnes utilisant l'ordinateur au travail selon la tranche d'âge, au Canada, en 1989 et en 1994

	1989	1994	Différence absolue	Différence en pourcentage
Tous les âges	21,2	28,2	7	33 %
15 – 19	5,6	5,9	0,3	5 %
20 – 24	20,4	27,2	6,8	33 %
25 – 34	32	40,1	8,1	25 %
35 – 44	34	43,1	9,1	27 %
45 et +	12	19,4	7,4	62 %

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

Figure 15

Dans l'ensemble, au Canada, augmentation de l'utilisation de l'ordinateur au travail pour tous les groupes d'âge

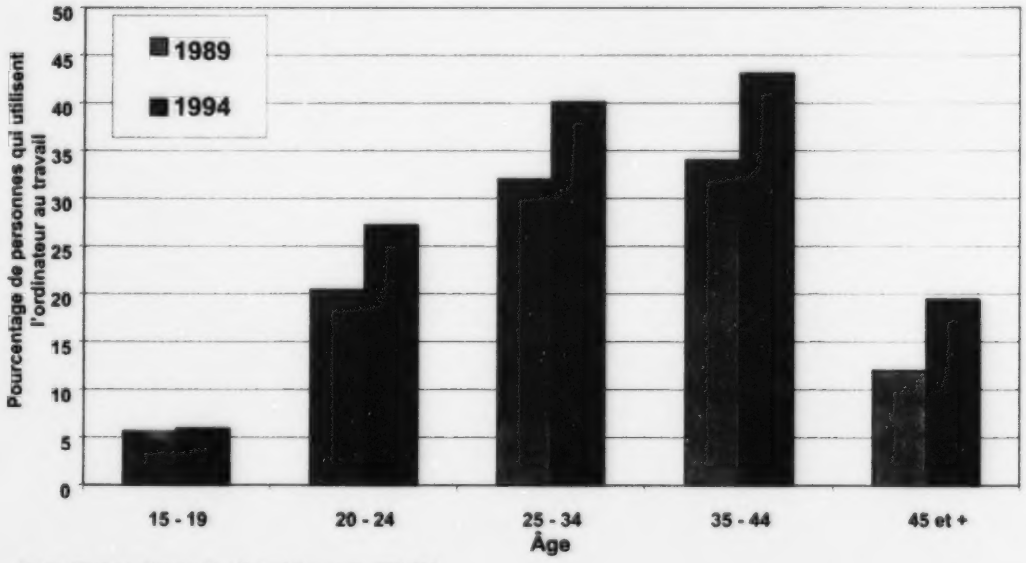

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

Dans les RRPV, la tendance a été la même que pour le Canada, ce qui n'est pas tellement surprenant (figure 16). Cependant, le fort accroissement qui s'est produit dans le groupe des 20 à 24 ans mérite d'être signalé. Une augmentation de 78 % de la proportion des personnes utilisant un ordinateur au travail montre que les jeunes générations sont extrêmement désireuses de posséder des connaissances en informatique.

Figure 16 **Plus grande augmentation de l'utilisation de l'ordinateur au travail pour les jeunes des RRPV**

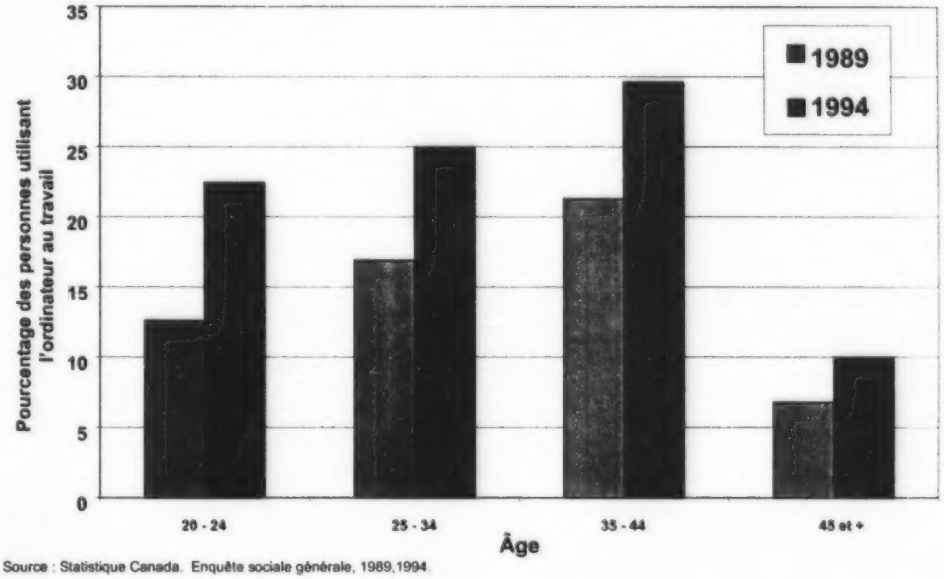

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

Heures d'utilisation de l'ordinateur au travail, par semaine

Le temps que les gens passent à utiliser un ordinateur augmente, ce qui n'est pas surprenant étant donné la demande croissante de connaissances informatiques et de spécialistes de l'ordinateur. En 1989, les Canadiens utilisaient, en moyenne, l'ordinateur au travail pendant 16,24 heures par semaine; ce nombre d'heures est passé à 17,80 en 1994, ce qui représente une augmentation de 1,56 heure par semaine. Ces chiffres ne concernent que les

personnes qui utilisent un ordinateur au travail. Nous avons déjà mentionné que moins d'habitants des RRPV que des autres lieux de résidence utilisent l'ordinateur; cependant, le nombre d'heures par semaine de ceux qui l'utilisent a l'air semblable. Il est intéressant de voir que lorsque le pays est divisé en différents types de classes d'urbanisation, les habitants des RRPV passent à peu près le même nombre d'heures par semaine à utiliser l'ordinateur au travail. C'est également parmi les habitants des RRPV que la plus forte augmentation du nombre d'heures de travail à l'ordinateur par semaine pendant la période de cinq ans s'est produite (figure 17).

Figure 17 **Augmentation du nombre d'heures d'utilisation de l'ordinateur au travail, par semaine, au cours de la période de cinq ans**

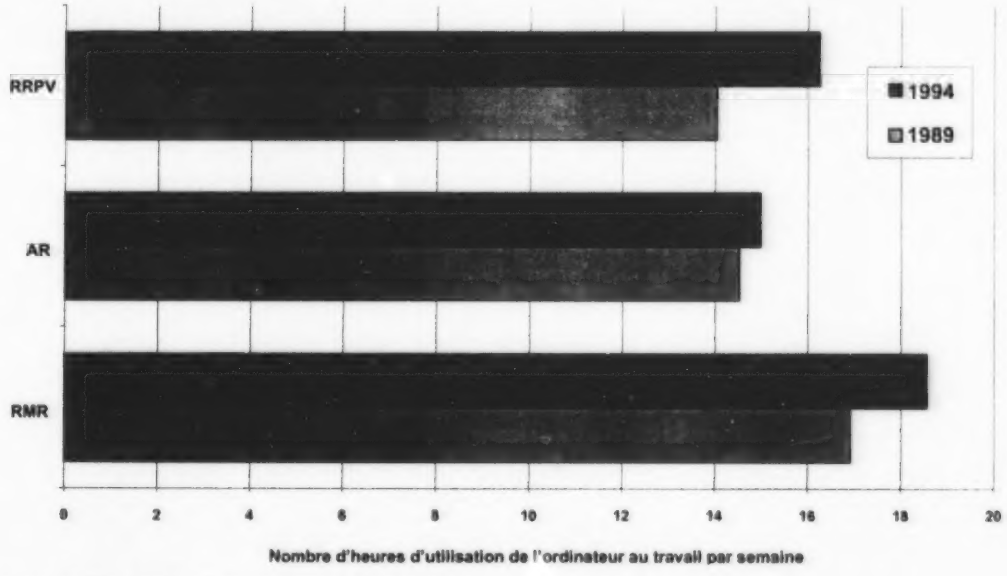

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989, 1994.

En examinant les résidents des RRPV en particulier (figure 18), nous observons que le nombre d'heures d'utilisation de l'ordinateur au travail augmente de 5,22 heures par semaine pour les personnes âgées de 45 ans et plus. Dans le groupe d'âge des 20 à 24 ans, une chute est observée en 1994, peut-être causée par les personnes qui ont déménagé dans des grandes villes pour poursuivre des études (p. ex., université, collège, etc.). Une des divergences dans ces données est peut-être la perception que les gens ont de ce qu'est un ordinateur. Par exemple, les caissiers peuvent peut-être considérer que leurs caisse enregistreuse est un ordinateur et certains travailleurs d'usine peuvent penser que leur horodateur est un ordinateur. Il ne s'agit vraiment que d'une question de perception.

Figure 18 **Les jeunes des RRPV consacrent au travail la plus grande partie des heures pendant lesquelles ils utilisent l'ordinateur chaque semaine**

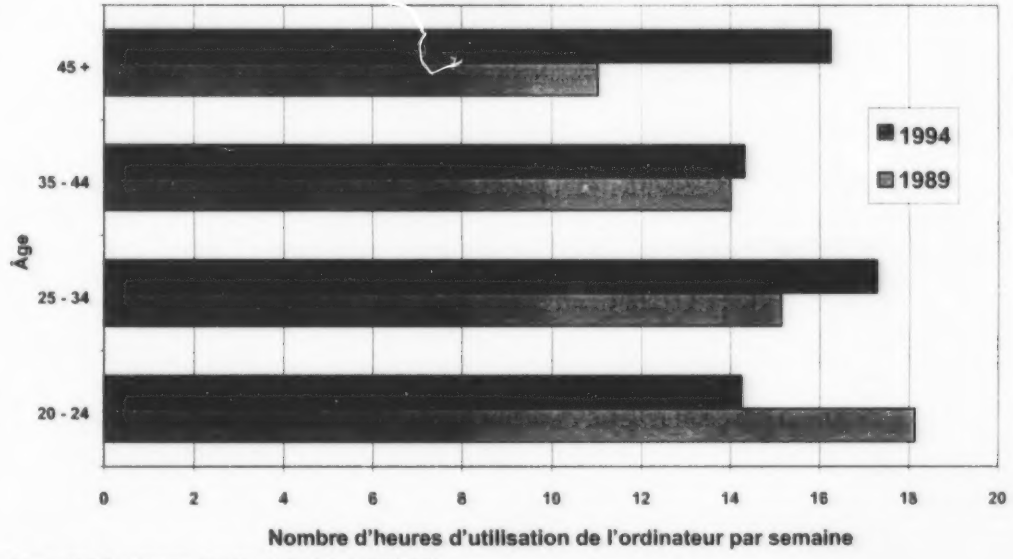

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989, 1994.

À tous les niveaux de revenu total des ménages, le nombre d'heures par semaine d'utilisation de l'ordinateur au travail a fait des bonds immenses (figure 19). Nous voyons que, dans les catégories inférieures de revenu, le nombre d'heures d'utilisation de l'ordinateur au travail est continuellement plus faible que dans les catégories supérieures. Le groupe dont le revenu total des ménages se situe entre 0 $ et 14 999 $ fait exception. Encore une fois, lorsque le revenu total du ménage dépasse 40 000 $, nous observons une augmentation du nombre d'heures d'utilisation de l'ordinateur au travail. Dans la tranche de revenu total des ménages de 80 000 $ et plus, une augmentation énorme de 12,52 heures s'est produite pendant la période de cinq ans. Dans les deux autres catégories de revenus supérieurs à 40 000 $, l'augmentation moyenne est de 3,64 heures. De nouveau, nous pouvons conclure que plus le revenu total du ménage est élevé, plus la possibilité que ses membres passent plus d'heures à l'ordinateur au travail est élevée.

Figure 19

Accroissement important du nombre d'heures de travail à l'ordinateur pour les ménages ayant un revenu de 80 000 $ et +

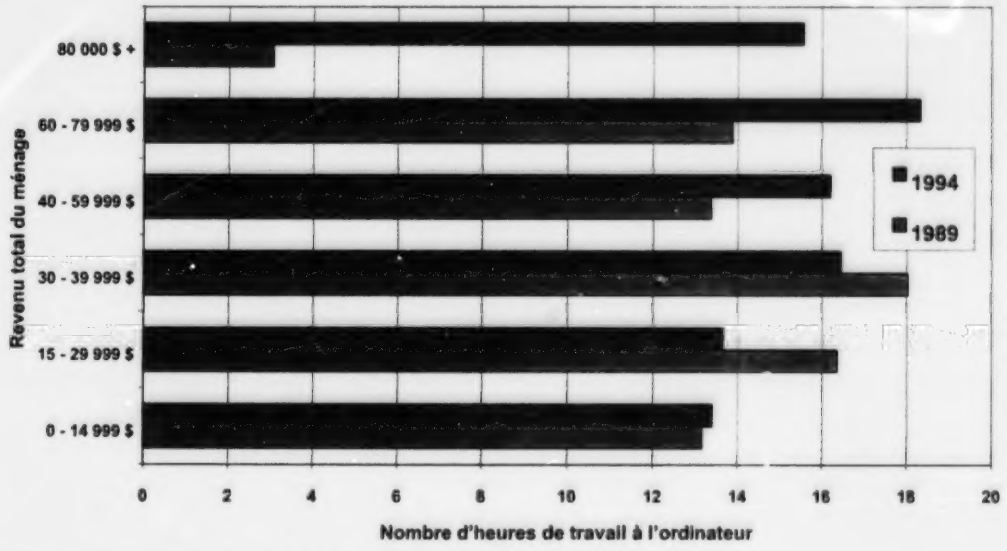

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

Autres questions

La question des sexes est toujours intéressante lorsqu'on effectue une recherche sur différents sujets, particulièrement le monde de la technologie. L'utilisation de l'ordinateur ne devrait donc pas faire exception. En comparant l'habileté de chacun des sexes à utiliser un ordinateur (figure 20), nous pouvons voir qu'un peu plus d'hommes que de femmes disent pouvoir utiliser l'ordinateur. Il ne semble pas y avoir un grand écart entre les deux sexes. L'ordinateur devient une partie importante de notre société, aidé en cela par le fait que la capacité de notre population d'utiliser un ordinateur au cours de ces cinq ans a augmenté de 8,7 % (de 47,3 % en 1989, elle est passée à 56,0 % en 1994). Bien que plus d'hommes que de femmes signalent savoir utiliser un ordinateur, c'est une bonne chose de voir augmenter de façon constante la capacité des deux sexes à utiliser l'ordinateur.

Figure 20 **Une plus grande proportion d'hommes que de femmes dit savoir utiliser l'ordinateur**

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

La répartition par sexe des personnes qui ont suivi des cours d'informatique est plutôt intéressante (figure 21). En 1989, les deux sexes en était au même point mais, au cours des cinq ans, nous commençons à voir que la proportion des femmes ayant suivi des cours d'informatique est (légèrement) plus élevée que celle des hommes. Dans l'ensemble, il y a eu (pour les deux sexes) une augmentation de 9,3 % au cours de la période de cinq ans.

Figure 21

Ces dernières années, plus de femmes que d'hommes ont suivi des cours d'informatique

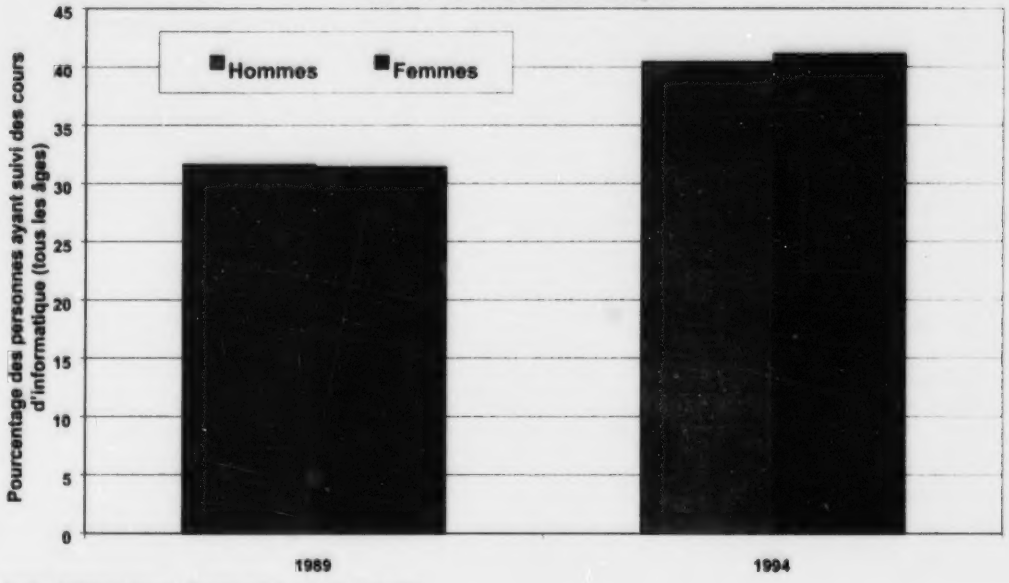

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994

Il reste à considérer le pourcentage des hommes et des femmes ayant un ordinateur à la maison (figure 22). En observant les deux sexes, nous voyons qu'en 1994, 13,8 % de personnes de plus qu'en 1989 avaient un ordinateur à la maison (33,2 % en 1994, contre 13,4 % en 1989). En comparant les sexes, nous voyons clairement que plus d'hommes que de femmes ont un ordinateur à la maison.

Figure 22

Une plus grande proportion d'hommes que de femmes a un ordinateur à la maison

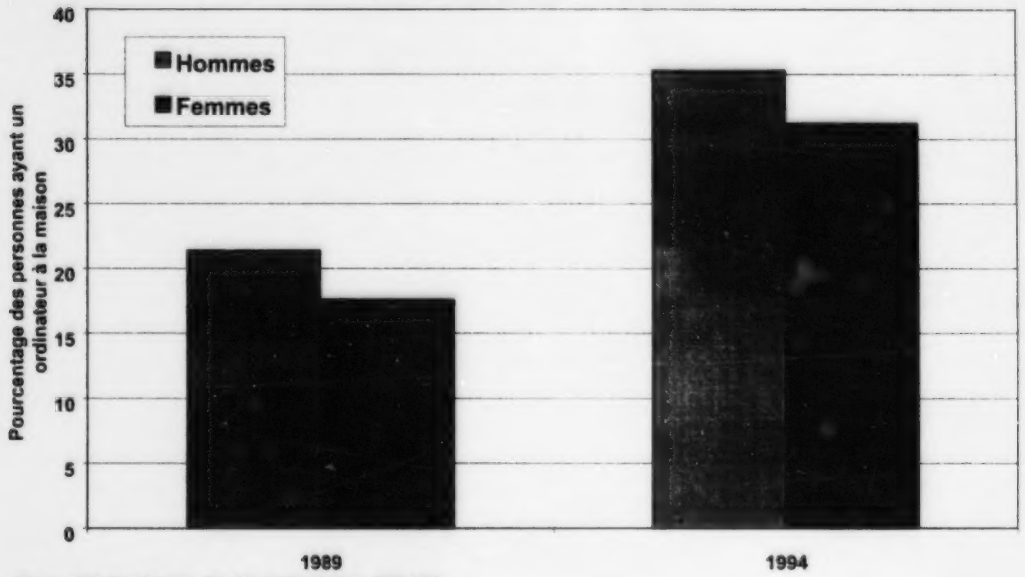

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

Pourtant, si nous n'examinons que les femmes, nous pouvons voir que la proportion de celles qui ont un ordinateur à la maison s'est grandement accrue. Il est intéressant de remarquer ce qu'il en est par groupes d'âge (figure 23). Il semble y avoir une forte augmentation dans la plupart des groupes d'âge, à l'exception des 45 ans et plus, où il y a diminution. Pourtant, il est intéressant de remarquer la grande augmentation dans les groupes d'âge les plus jeunes. Nous pouvons conclure que la demande pour les ordinateurs s'accroît dans les groupes d'âge les plus jeunes.

Figure 23

Le pourcentage de femmes ayant un ordinateur à la maison a augmenté pour toutes celles de 44 ans et moins

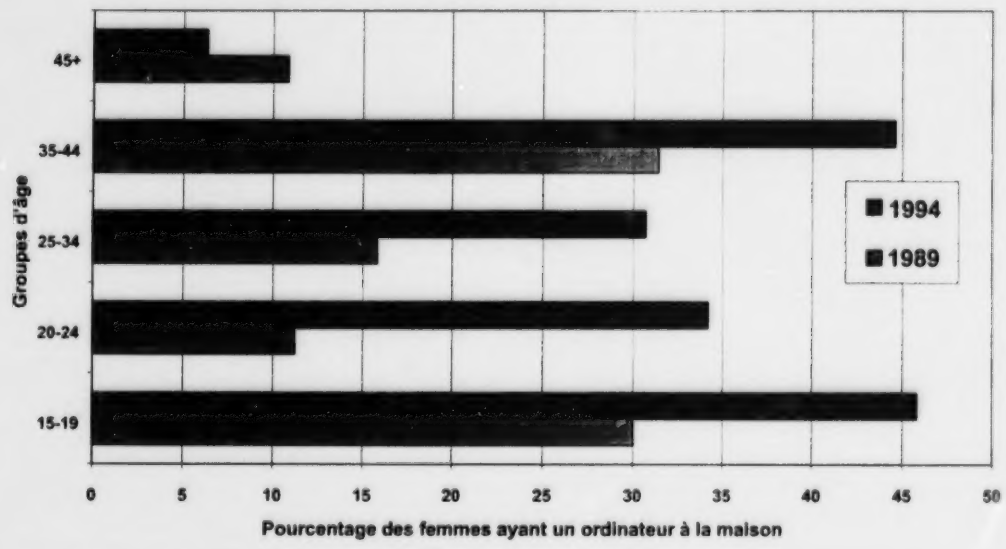

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale, 1989,1994.

Comme nous l'avons vu, l'ordinateur fait de plus en plus partie de notre vie de tous les jours. Pour les deux sexes, l'accès à l'ordinateur et la capacité de l'utiliser augmentent. Dans l'ensemble, l'utilisation de l'ordinateur, le nombre de cours d'informatique suivis et la possession d'un ordinateur domestique augmentent clairement.

Communications par ordinateur[6]

De plus en plus d'organisations offrent des services de télématique. Dans la présente section nous examinerons l'utilisation des services de communication selon la classe d'urbanisation. Dans l'ensemble, en 1997, la proportion des ménages dont un des membres avait déjà utilisé la télématique était de 38,1 % (tableau 4). Nous apprenons également que les ménages dont le chef est jeune (- de 25 ans) étaient plus susceptibles d'avoir essayé d'utiliser la télématique (52,8 %) que les autres.

Tableau 4 – Pourcentage des ménages dont un des membres a déjà utilisé la communication par ordinateur (à partir d'un lieu ou d'un autre), au Canada, en 1997

Classe d'urbanisation				
100,000 et +	15,000 à 99 999	Urbain - de 15 000	Rural	Total
Chef du ménage âgé de 25 ans ou moins				
56.0	50.7	46.6	37.8	52.8
Chef du ménage âgé de 26 à 39 ans				
50.9	45.1	43.2	36.9	47.9
Chef du ménage âgé de 40 à 64 ans				
47.4	38.1	37.4	34.8	43.4
Chef du ménage âgé de 65 ans et plus				
10.8	7.0	6.0	5.7	8.9
TOTAL des ménages ayant déjà utilisé la télématique				
41.9	34.3	31.1	28.9	38.1

Source: Statistique Canada. Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison, 1

[6] Selon l'EUIM, communiquer par ordinateur «veut dire utiliser un ordinateur relié à un réseau de communication afin, par exemple, d'effectuer des opérations bancaires électroniques, d'utiliser le courrier électronique et de naviguer sur Internet».

La figure 24 nous montre que les ménages des grands centres urbains (100 000 habitants et +) sont plus susceptibles que les autres d'avoir utilisé la communication par ordinateur, mais il est surprenant de voir qu'une bonne partie des ménages ruraux ont également essayé d'utiliser la télématique (28,9 %).

Figure 24 **Un faible pourcentage des ménages ruraux a déjà utilisé la télématique, au Canada, en 1997**

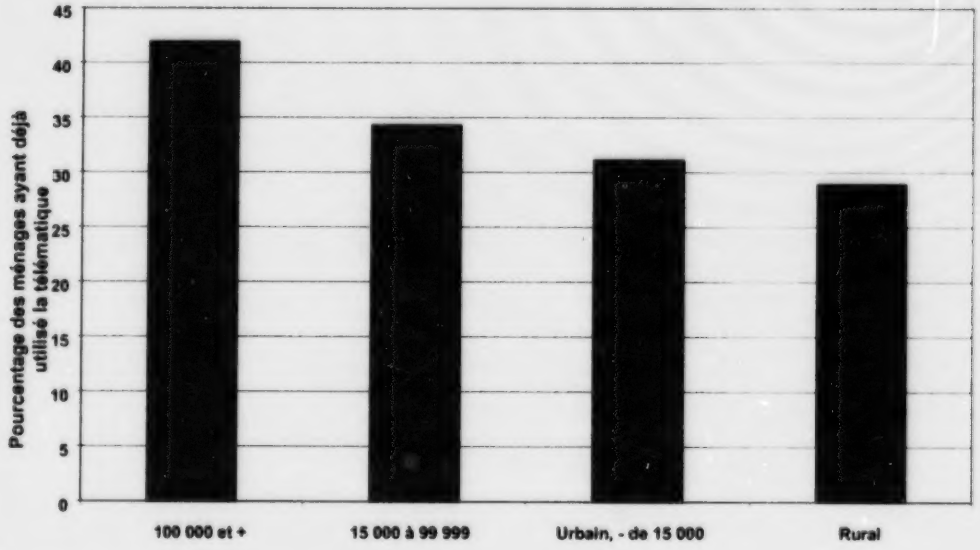

Source : Statistique Canada. Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison, 1997.

Si nous examinons en particulier les ménages qui ont utilisé la télématique, au cours d'un mois type, à partir de la maison (tableau 5), nous voyons que 16 % des ménages canadiens l'ont utilisée de la maison. La fréquence la plus élevée venait de ménages dont le chef avait de 26 à 39 ans (19,4 %). Il se pourrait que ce soit dû, en partie, au fait que les personnes de ce groupe d'âge ont de jeunes familles qui utilisent la télématique.

Tableau 5 – Pourcentage des ménages dont un membre utilise la télématique, au cours d'un mois type, à partir de la maison, au Canada, en 1997

Classe d'urbanisation				
100 000 et +	**15 000 à 99 999**	**Urbain, - de 15 000**	**Rural**	**Total**
Chef du ménage âgé de 25 ans et -				
23,1	10,0	10,3	8,6	18,8
Chef du ménage âgé de 26 à 39 ans				
21,9	18,3	12,7	11,2	19,4
Chef du ménage âgé de 40 à 64 ans				
22,4	16,3	12,6	12,5	19,2
Chef du ménage âgé de 65 et +				
4,1	2,9	1,5	2,6	3,4
TOTAL des ménages utilisant la télématique à partir de la maison				
18,7	13,5	9,6	9,9	16,0

Source : Statistique Canada. Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison, 1997.

La proportion des ménages dont un membre utilise la télématique à partir de son lieu de travail est 4 % plus élevée (19,9 %) environ que la proportion de ceux qui l'utilisent à partir de la maison. Le fait que plus la classe d'urbanisation est petite, plus le pourcentage des ménages qui utilisent la télématique est petit (figure 25) n'est pas surprenant.

Figure 25

Une faible proportion des membres des ménages ruraux utilise la télématique à partir du lieu de travail

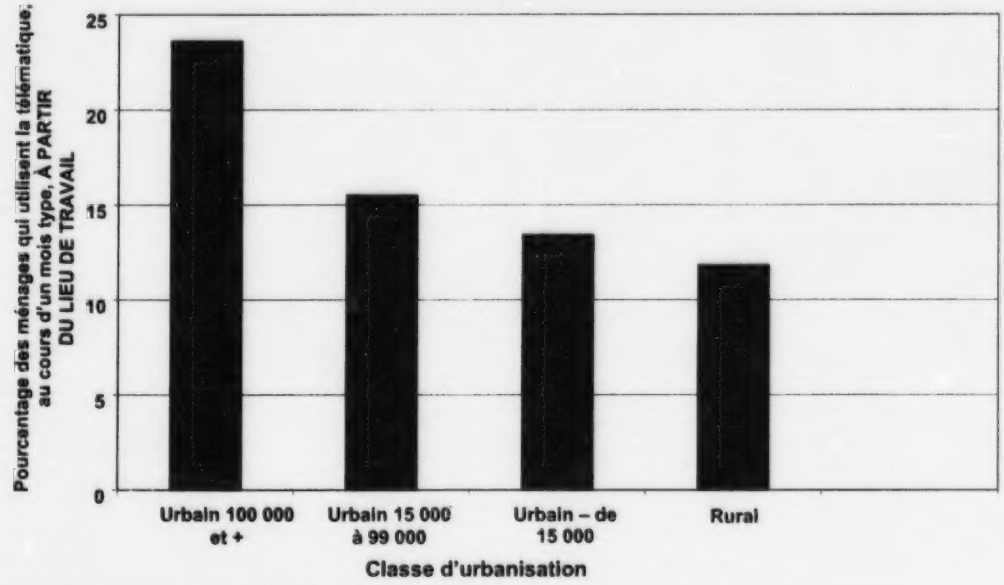

Source : Statistique Canada. Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison.

En regardant le nombre de ménages dont un membre utilise la télématique, au cours d'un mois type, à partir de l'école, nous constatons que 9,3 % des ménages canadiens utilisent le service offert par les écoles (données non présentées)[7]. Par comparaison, seulement 3,7 % des ménages canadiens utilisent les services de télématique offerts par les bibliothèques publiques. Dans les deux cas, ce sont les membres de ménages dont le chef a moins de 25 ans qui signalent la plus grande utilisation de la télématique. Beaucoup de ménages dont le chef est âgé de 25 ans ou moins peuvent être des étudiants qui ne vivent pas chez leurs parents et qui ont accès à Internet à leur école ou à la bibliothèque.

Différentes utilisations de la télématique à partir de la maison

La communication par ordinateur n'est absolument pas réservée au domaine des affaires : c'est un monde en soi. Elle offre beaucoup de services, dont le nombre augmente de jour en jour : on peut maintenant acheter et vendre, faire des recherches, obtenir un diplôme et ainsi de suite, tout cela à partir de son ordinateur domestique. Dans la présente section, nous examinerons l'utilisation de l'ordinateur domestique pour le courrier électronique, les achats, le furetage et les opérations bancaires.

Le furetage sur Internet est toujours intrigant, étant donné que c'est de cette façon que beaucoup d'utilisateurs prennent conscience des différents services qui leur sont offerts. Dans 13,5 % de tous les ménages canadiens, quelqu'un a déjà utilisé la télématique pour le furetage. Plus la classe d'urbanisation est petite, moins les ménages sont susceptibles d'avoir déjà utilisé leur ordinateur domestique pour le furetage.

[7] Statistique Canada. Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison, 1997.

Le courrier électronique semble régner dans les bureaux, étant donné qu'il est moins coûteux, qu'il prend moins de temps et réduit la quantité de papier nécessaire pour communiquer. C'est également un moyen de communication bon marché, puisqu'il est possible d'envoyer des messages électroniques partout sur la planète. L'utilisation du courrier électronique à partir de la maison gagne lentement du terrain. Au Canada, 13,3 % (figure 27) des ménages ont déjà utilisé leur ordinateur domestique pour le courrier électronique.

Figure 26

Ménages des grands centres urbains (100 000 hab. et +) plus susceptibles d'avoir déjà utilisé la télématique depuis la maison pour le furetage

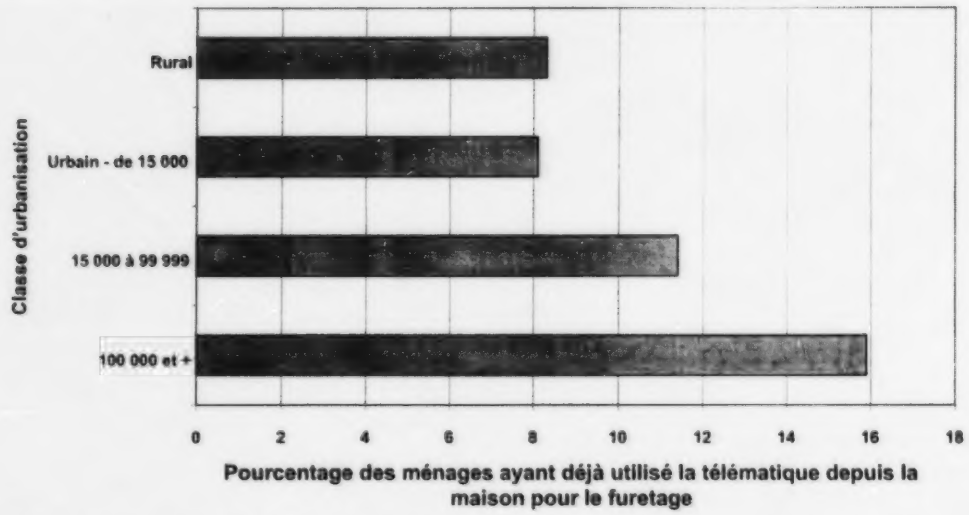

Source : Statistique Canada. Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison, 1997.

Les deux autres «services nouveaux» offerts sur Internet et pour lesquels nous avons des données sont les achats à domicile et les opérations bancaires. Peu de ménages utilisent ces services étant donné que, à l'heure actuelle, beaucoup de gens n'aiment toujours pas traiter des «affaires personnelles» par Internet. L'aspect sécurité en inquiète certains qui se demandent aussi qui a accès à l'information. Cela explique pourquoi 1,5 % seulement des ménages ont utilisé la télématique pour les achats à domicile et 3,1 % des ménages l'ont utilisée pour effectuer des opérations bancaires (figure 27).

Figure 27

Plus la classe d'urbanisation est grande, plus il est probable que les ménages ont déjà utilisé la télématique pour les services qu'elle offre

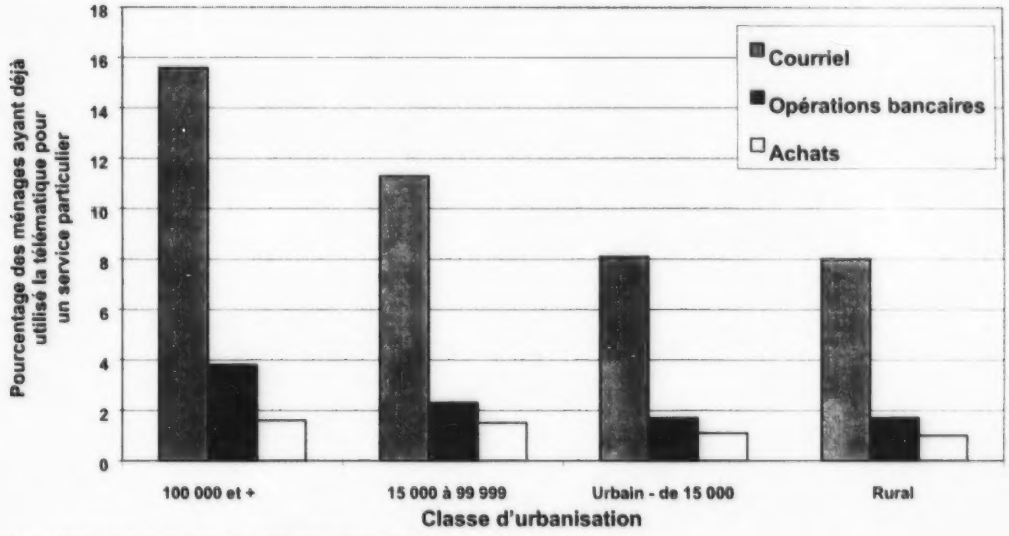

Source : Statistique Canada. Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison, 1997.

Proportion du temps consacré à la télématique

À mesure que la technologie devient plus conviviale, le temps passé à travailler à l'ordinateur augmente. Nous pouvons donc nous demander à quoi servent les ordinateurs. Nous allons examiner ici trois domaines différents : le travail autonome, l'utilisation liée aux besoins de l'employeur et les raisons personnelles.

En observant l'utilisation de la télématique (au cours d'un mois type), pour les besoins d'un travail autonome (figure 28), nous voyons que les ménages vivant dans des régions de 100 000 habitants et plus sont légèrement plus susceptibles que les autres d'utiliser la télématique, à partir de la maison, pour les besoins d'un travail autonome. Il est intéressant de noter que la proportion de ménages ruraux utilisant la télématique pour les besoins d'un travail autonome est plus élevée que la proportion des ménages des petites villes l'utilisant pour la même raison, peut-être parce que les exploitations agricoles se servent d'Internet pour obtenir des renseignements sur les prix, la température, etc.

Figure 28 **Ménages des régions rurales plus susceptibles d'utiliser la télématique pour les besoins d'un travail indépendant que les ménages des petites villes**

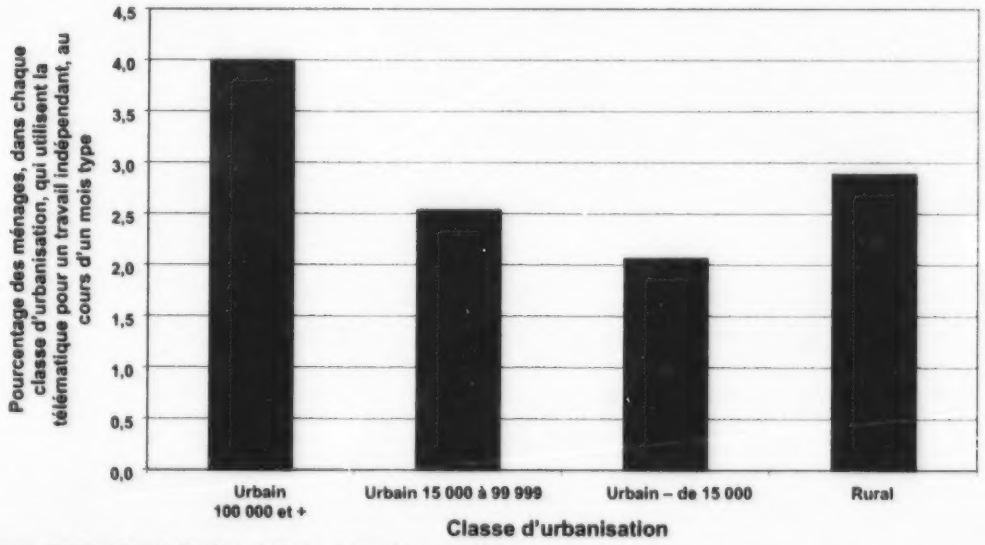

Source : Statistique Canada. Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison, 1997.

Si nous ne prenons en compte que les ménages dans lesquels la télématique est utilisée pour les besoins d'un travail autonome, nous constatons qu'environ un quart signale que moins de 10 % du temps consacré à la communication par ordinateur est lié au travail autonome (figure 29).

Figure 29

Une grande proportion des ménages consacrent moins de 10 % de leur temps à utiliser la télématique pour les besoins d'un travail autonome

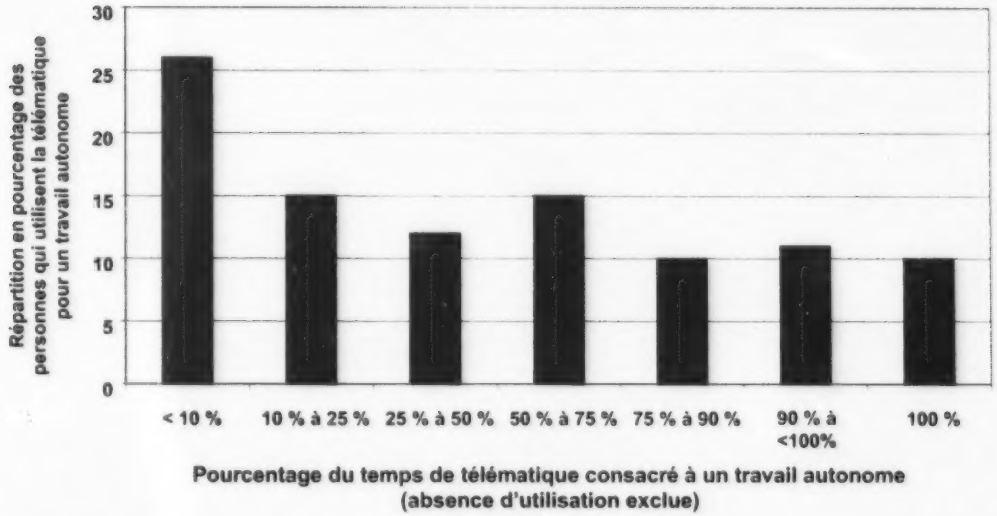

Source : Statistique Canada. Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison, 1997.

Si nous continuons en examinant la proportion du temps consacré à la télématique pour les besoins de l'entreprise de l'employeur, nous constatons que cette proportion est à peu près la même que dans le cas précédent. Les ménages vivant dans des régions de 100 000 habitants ou plus sont plus susceptibles que les autres d'utiliser la télématique pour les besoins de l'entreprise de l'employeur (figure 30).

Figure 30

Les ménages des centres urbains de 100 000 hab. et + utilisent la télématique pour les besoins de l'employeur plus que les ménages des autres classes d'urbanisation

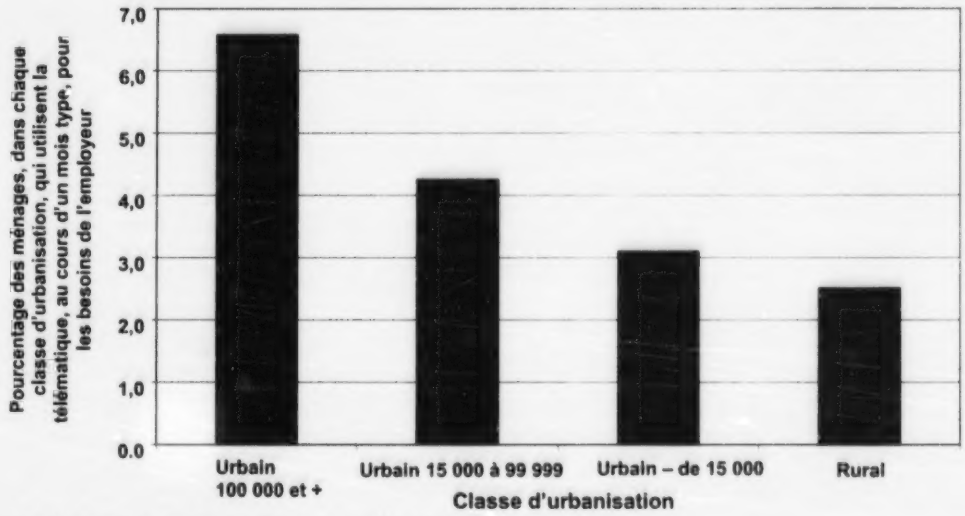

Source : Statistique Canada. Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison, 1997

Certains considèrent que la télématique est une activité de loisir plutôt qu'une activité commerciale, il est donc intéressant d'observer la figure 31, qui nous montre la proportion de ménages utilisant la télématique à des fins personnelles. Nous pouvons constater que les ménages des grands centres urbains utilisent plus la communication par ordinateur à des fins personnelles que les ménages des autres classes d'urbanisation.

Figure 31

Les ménages des régions urbaines (100 000 hab. et +) utilisent à des fins personnelles la plus grande partie du temps qu'ils consacrent à la télématique

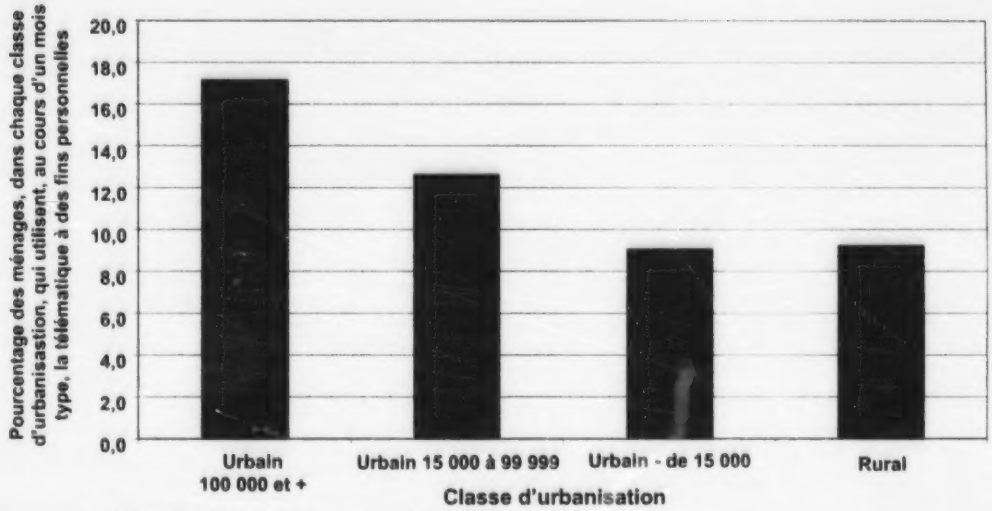

Source : Statitique Canada. Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison, 1997

Résumé

Ces données montrent clairement que la technologie dont nous disposons maintenant unifie notre pays, en dépit de son étendue. Il est prouvé que la perception courante selon laquelle les «ruraux» sont désavantagés n'est qu'en partie vraie. Dans beaucoup de cas, les régions rurales tirent de l'arrière par rapport aux grands centres urbains, mais elles ne sont souvent pas si loin et (dans certains cas) avancent à un tel rythme que le fossé se referme.

La télématique a véritablement des répercussions sur la façon de vivre des gens et sur leur manière d'accomplir leurs activités quotidiennes. La télématique s'est frayée un chemin jusque dans les milieux de travail, les foyers, les écoles, les bibliothèques publiques, pour ne mentionner que quelques endroits. Comme nous l'avons vu, de 1989 à 1997, la proportion des personnes tirant partie de la télématique a augmenté. Quelque soit la tranche de revenu, le groupe d'âge ou le lieu de résidence, une bonne partie des gens se servent de la télématique.

Compte tenu du taux de changement dans le secteur de la technologie de l'information, ces données changent constamment. Poursuivre la recherche dans ce domaine se révélera intéressant, puisque beaucoup croient que le nombre d'utilisateurs continuera à augmenter à mesure que la technologie continuera à progresser. Seul l'avenir le dira.

Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural

La Division de l'agriculture publie des documents de travail sur la recherche, les résultats analytiques, les techniques statistiques, les méthodes et les concepts. Pour commander, appelez la Division de l'agriculture sans frais en composant le 1-800-465-1991. (Certains des documents de travail sont disponibles sur Internet.)

N° 1	(21-601-MPF80001)	**Description de la méthode Theil de prévision de l'erreur quadratique moyenne pour la statistique agricole (1980)**	Stuart Pursey
N° 3	(21-601-MPF81003)	**Examen du Projet de l'estimation du bétail et recommandations de mesures à prendre (1981)**	Bernard Rosien et Elizabeth Leckie
N° 4	(21-601-MPF84004)	**Le secteur canadien des oléagineux : vue d'ensemble (1984)**	Glenn Lennox
N° 5	(21-601-MPF84005)	**Analyse préliminaire de la contribution des paiements directs du gouvernement dans le revenu agricole net réalisé (1984)**	Lambert Gauthier
N° 6	(21-601-MPF84006)	**Les caractéristiques des exploitants entrant en agriculture et leurs entreprises au sud de l'Ontario pour la période 1966 à 1976 (1984)**	Jean B. Down
N° 7	(21-601-MPF84007)	**Sommaire des programmes d'aide à la production agricole aux États-Unis (1984)**	Allister Hickson
N° 8	(21-601-MPF84008)	**Intensité de la pratique de la jachère dans les Prairies : Une analyse des données du recensement de 1981 (1984)**	Les Macartney
N° 9	(21-601-MPF85009)	**Évolution de la structure du secteur porcin au Canada (1985)**	Mike Shumsky
N° 10	(21-601-MPF86010)	**Révisions au traitement des loyers de maisons imputés dans les comptes de fermes canadiennes, 1926-1979 (1986)**	Mike Trant
N° 11	(21-601-MPF92011)	**L'estimateur par le quotient : explication intuitive et utilisation pour estimer les variables agricoles (1992)**	François Maranda et Stuart Pursey
N° 12	(21-601-MPF91012)	**L'effet de la distortion géographique causée par la règle de l'emplacement (1991)**	Rick Burroughs
N° 13	(21-601-MPF91013)	**La qualité des données agricoles : forces et faiblesses (1991)**	Stuart Pursey
N° 14	(21-601-MPF92014)	**Autres cadres d'examen des données rurales (1992)**	A.M. Fuller, Derek Cook et Dr John Fitzsimons
N° 15	(21-601-MPF93015)	**Tendances et caractéristiques relatives aux régions rurales et aux petites villes du Canada (1993)**	Brian Biggs, Ray Bollman et Michael McNames
N° 16	(21-601-MPF92016)	**La microdynamique et l'organisation économique de la famille agricole dans le changement structurel en agriculture (1992)**	Phil Ehrensaft et Ray Bollman
N° 17	(21-601-MPF93017)	**Consommation de céréales et de graines oléagineuses par le bétail et la volaille, Canada et provinces, 1992**	Section du bétail et des produits d'origine animale
N° 18	(21-601-MPF94018)	**Changements structurels dans le domaine agricole - Étude comparative des tendances et des modèles observés au Canada et aux États-Unis**	Ray Bollman, Leslie A. Whitener et Fu Lai Tung

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

N° 19	(21-601-MPF94019)	**Revenu total de la famille agricole selon le type d'exploitation et la taille de celle-ci, et selon la région, en 1990 (1994)**	Saiyed Rizvi, David Culver, Lina Di Piétro et Kim O'Connor
N° 20	(21-601-MPF94020)	**L'adaptation dans le secteur agricole au Canada (1994)**	George McLaughlin
N° 21	(21-601-MPF93021)	**Microdynamique de la croissance et de la décroissance des exploitations agricoles : une comparaison Canada - États-Unis**	Fred Gale et Stuart Pursey
N° 22	(21-601-MPF92022)	**Les structures des gains des ménages agricoles en Amérique du Nord – Positionnement pour la libéralisation des échanges**	Leonard Apedaile, Charles Barnard, Ray Bollman et Blaine Calkins
N° 23	(21-601-MPF92023)	**Secteur de la pomme de terre : comparaison entre le Canada et les États-Unis**	Glenn Zepp. Charles Plummer et Barbara McLaughlin
N° 24	(21-601-MPF94024)	**Étude comparative des données américaines et canadiennes sur la structure des fermes**	Victor J. Oliveira, Leslie A. Whitener et Ray Bollman
N° 25	(21-601-MPF94025)	**Méthodes statistiques de la Sous-section de la commercialisation des céréales, document de travail, version 2**	Karen Gray
N° 26	(21-601-MPF94026)	**Rendement des exploitations agricoles : Estimations établies à partir de la base de donnés complètes sur les exploitations agricoles**	W. Steven Danford
N° 27	(21-601-MPF94027)	**La mesure de l'emploi touristique dans les régions rurales**	Brian Biggs
N° 28	(21-601-MPF95028)	**Délimitation de l'écoumène agricole canadien de 1991**	Timothy J. Wershler
N° 29	(21-601-MPF95029)	**Étude cartographique de la diversité des économies rurales : une typologie préliminaire du Canada rural**	Liz Hawkins
N° 30	(21-601-MPF96030)	**Structure et tendances de l'emploi rural au Canada et dans les pays de l'OCDE**	Ron Cunningham et Ray D. Bollman
N° 31	(21-601-MPF96031)	**Une nouvelle approche pour les régions autres que les RMR/AR**	Linda Howatson-Leo et Louise Earl
N° 32	(21-601-MPF96032)	**L'emploi dans l'agriculture et ses industries connexes en région rurale : structure et changement 1981-1991**	Sylvain Cloutier
N° 33	(21-601-MPF98033)	**Exploiter une ferme d'agrément – pour le plaisir ou le profit?**	Stephen Boyd
N° 34	(21-601-MPF98034)	**Utilisation de la technologie d'imagerie documentaire dans le recensement canadien de l'agriculture de 1996**	Mel Jones et Ivan Green
N° 35	(21-601-MPF98035)	**Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine**	Robert Mendelson
N° 36	(21-601-MPF98036)	**La population des milieux ruraux et des petites villes s'accroît pendant les années 90**	Robert Mendelson et Ray D. Bollman
N° 37	(21-601-MPF98037)	**La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada**	Robert Mendelson
N° 38	(21-601-MPF98038)	**Le travail hors ferme des exploitants de fermes de recensement : Aperçu de la structure et profils de mobilité**	Michael Swidinsky, Wayne Howard et Alfons Weersink

N° 39	(21-601-MPE99039)	**Le capital humain et le développement rural : quels sont les liens?**	Ray D. Bollman
N° 40	(21-601-MPE99040)	**Utilisation de l'ordinateur et d'Internet par les membres des ménages ruraux**	Margaret Thompson-James
N° 41	(21-601-MPE99041)	**Les Cotisations aux réer des producteurs agricoles Canadiens en 1994**	Marco Morin
N° 42	(21-601-MPE99042)	**Intégration des données administratives et des données d'enquête de recensement**	Michael Trant et Patricia Whitridge

Prix:

1 copie	**Gratuite**
2 à 10 copies	**50,00 $**
11 à 25 copies	**75,00 $**
26 à 38 copies	**100,00$**